

CIRCUIT DM	INDISPONIBILITE DU SYSTEME INFORMATIQUE : MISE EN PLACE D'UNE PROCEDURE DEGRADEE		PLAN D' ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES FICHE N° 20				
OBJET : Maintien d'un fonctionnement acceptable pendant toute la durée d'une indisponibilité du système informatique							
Si actions de prévention → mettre 1	1	Si actions de protection → mettre 2		Si actions mixtes → mettre 3			
Taux de couverture estimé des actions décrites par rapport aux actions nécessaires pour réduire le risque initial			0%	25%	50%	75%	100%
CADRE GENERAL : Ensemble du process supporté par le système informatique							
DOMAINE D'APPLICATION : Circuit du dispositif médical							
DEFINITIONS :							
- Indisponibilité : toute interruption de fonctionnement, programmée ou non, du système informatique (défaillance, maintenance, ...)							
ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES							
Désignation de l'action		Mettre en œuvre une procédure organisationnelle permettant de suppléer une indisponibilité du système informatique					
Objectifs (principal, opérationnel)		Sécuriser le circuit des demandes jusqu'à l'utilisation de DM.					
Référentiels :			Pilote : Pharmacien - Service informatique - Direction		Acteurs associés : Médecins/Soignants - Personnel de la pharmacie - Personnel du service logistique - Fournisseurs		
Mise en Œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir les étapes du process dépendant du système informatique 2. Pour chaque étape, définir le type et la durée de l'indisponibilité 3. Définir l'acceptabilité d'impact sur la continuité des soins des modifications pour chaque étape du process entraînant la mise en œuvre de la procédure dégradée 4. Définir l'acceptabilité d'impact sur la continuité des soins des modifications pour chaque étape du process 5. Ecrire les procédures dégradées (organisation, RH, moyens techniques, ...) 6. Prévoir un plan de communication 						
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> -Affirmer auprès de la Direction Informatique le caractère prioritaire de la continuité des fonctionnalités informatiques utilisées par la pharmacie -Moyens de communication et d'enregistrement autres qu'informatiques (fax, téléphone, formulaires papiers adaptés) -Continuité de la mise à jour et de la mise à disposition des différents formulaires et supports non informatisés d'information -Réorganisation intra ou inter-service des personnels -Formation et habilitation des personnels pouvant être concernés par une réorganisation intra ou inter-service du circuit (cf fiche polyvalence) 						
Mode de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> -Validation des procédures dégradées par simulation de la défaillance -Retour d'expérience de la mise en œuvre de la procédure dégradée de la part des partenaires 						
Validation	Directions /Pharmaciens/Service informatique/Prescripteurs/Soignants						
Effort	2						
Liens avec d'autres fiches d'action							
PROCEDURE DEGRADEE : Sans objet							

EFFETS SECONDAIRES DES ACTIONS**Description des effets secondaires identifiés**

Temps nécessaire à la re-saisie des informations, perte d'information, temps nécessaire à la vérification du retour au fonctionnement normal du système informatique (test d'intégralité du circuit)

Actions de maîtrise des effets secondaires

Taux de maîtrise des risques des effets secondaires	0%	25%	50%	75%	100%
--	-----------	-----	-----	-----	------